
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 9 (1981)

DOI: 10.11588/fr.1981.0.50983

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

unterstrichen, dem neben den beiden bereits Genannten B. Bischoff, M. C. Díaz y Díaz, J. Hillgarth, C. Leonardi, J. André und A. Vernet angehören. Man darf auf die nächsten Bände – von denen je zwei im Jahr erscheinen sollen – gespannt sein; in Vorbereitung sind die Bücher II und IX der »Etymologiae«, gerade ausgeliefert wurde »Abbon de Fleury, Questions grammaticales« von Anita Guerreau-Jalabert, mit einer umfangreichen Einführung zur Kultur des Klosters Fleury-sur-Loire.

Martin HEINZELMANN, Paris

Franz J. FELTEN, Äbte und Laienäbte im Frankenreich. Studie zum Verhältnis von Staat und Kirche im früheren Mittelalter, Stuttgart (Hiersemann) 1980, 369 p., 7 cartes (Monographien zur Geschichte des Mittelalters, 20).

F. Felten nous a donné d'abord une solide étude sur l'abbatit laïc aux temps carolingiens (publiée en 1974) avant de mettre au point celle-ci sur les abbés dans le royaume franc. J'ai beaucoup aimé la première; j'ai également beaucoup appris dans la seconde. Derrière le problème de l'abbatit, il y a beaucoup de questions qui sont posées et c'est un plaisir d'y réfléchir, de proposer des interprétations, d'élargir son champ de compréhension. Trois pages à la fin du livre donnent un résumé dense du chemin suivi; il faut y revenir d'un peu plus près.

Et d'abord la problématique des abbés laïques, car c'est celle qui préoccupe F. Felten. Il faut lire ces 50 pages pour sourire avec lui de ce qu'ont dit de plat et de faux les historiens anciens et actuels de cette »plaie« de l'abbatit laïc, et remarquer avec lui que la période de splendeur d'un monastère a pu coïncider avec la présence d'un abbé non régulier; ne pas oublier que les évêques ont été aussi souvent des abbés, sans qu'on puisse les taxer d'être des abbés laïcs et alors même que leur rôle n'a pas toujours été des plus éclatants.

Une longue seconde partie du travail porte cette fois sur la place des abbés dans la vie politique et religieuse du monde franc. F. Felten a dépouillé avec soin les textes des capitulaires et des conciles et démontre comment la place des abbés n'a cessé de croître. Visiblement les grands ne s'intéressent pas à l'abbatit à l'époque des Mérovingiens, car cette fonction est seulement tenue pour un état de transition en attendant un meilleur poste. Les abbés ne jouent alors aucun rôle politique. Le monachisme vit ses premiers siècles dans un climat très religieux. Il y a bien ici ou là quelques évêques qui étaient abbés, quelques abbés qui ont joué un rôle, mais tout cela ne va pas très loin.

Les choses évoluent à partir du règne de Pépin le Bref et la place tenue par les abbés ne cesse de grandir entre 750 et 850. La progression est lente; l'abbatit est considéré comme un *honor* pour la première fois en 755; des abbés siègent au tribunal avec les évêques et les laïcs; leur position dans la hiérarchie ecclésiastique s'améliore. Charles Martel a démontré cette importance nouvelle en déposant quatre abbés; mais on est encore loin du compte: pas d'abbé laïc, pas de rôle militaire des abbés; seulement des privilèges. L'abbatit devient attractif; derrière la fonction, on apprécie le pouvoir et la richesse. Avec Charlemagne et Louis le Pieux, le dernier stade est atteint: les abbés font partie du haut clergé, ont des vassaux, exercent de hautes fonctions. On parle de plus en plus d'eux dans les décisions capitulaires; les interventions du souverain dans la vie des monastères se font plus précises et plus exigeantes. F. Felten analyse à fond, d'après leurs diplômes, la politique de gestion des monastères des deux empereurs successifs, avant d'aborder sa troisième partie qui concerne très précisément les vrais débuts de l'abbatit laïc, sensibles après 800.

Si la recherche menée ici est passionnante et suggère beaucoup de questions, elle n'en laisse pas moins un certain malaise. Il n'est pas question de faire ici un procès d'intention à l'auteur; engager une recherche sur l'abbatit dans tout le royaume impose de se limiter à l'examen des

décisions souveraines (capitulaires, conciles) et à la connaissance de cas peu nombreux et très connus (Fulda, Saint-Denis, Saint-Martin de Tours). Or il y avait sous Louis le Pieux des centaines de monastères, d'hommes et de femmes, et donc des centaines d'abbés et d'abbesses; combien en réalité sont ici concernés? Ne faut-il pas tenir compte, dans le rapprochement avec les évêques et les comtes du fait que tous ces derniers avaient un rôle effectif à jouer, même si certains seulement sont plus actifs, plus influents, tandis que des abbés seuls quelques-uns tenaient un rôle de premier plan. L'impossibilité où l'on est de connaître l'histoire de la plupart des abbayes fausse un peu l'étude. L'analyse des diplômes montre à suffisance que l'essentiel se joue entre la Seine et le Rhin, et en quelque points au-delà (Tours, Fulda). Cette remarque diminue l'importance de la précédente, car si tout se fait sur ce territoire restreint, il n'est pas alors nécessaire d'interroger beaucoup les pays qui n'en sont pas.

Ce qui passionne Felten est la question des abbés laïcs; pour bien faire comprendre pourquoi l'abbatiate a pu intéresser des non réguliers, des comtes ou des particuliers, – il faut ajouter les évêques malgré le mot de laïque – il était important d'expliquer comment la fonction abbatiale était devenue de plus en plus attractive, d'où cette étude régressive qui part du monde mérovingien. C'est là une recherche dans l'autre. Mais fallait-il consacrer un aussi long développement à l'analyse des diplômes de Charlemagne et de Louis le Pieux (en démarquant souvent J. Semmler et les études »Karl der Große«), en s'arrêtant en outre aussi longuement sur quelques cas particuliers, même s'ils présentent l'intérêt de faire camper Fulrad et Alcuin? Cela alourdit inutilement le travail.

Enfin se pose le problème de la définition de l'abbé et du chef du monastère, impossible à régler étant donné la variété des exemples. L'abbé est bien à l'origine le chef religieux de la communauté; de plus en plus il devient un seigneur temporel, un gestionnaire, et alors sans doute le prieur prend-il souvent sa place. A ce moment là, le titulaire se détache du groupe, vit même en dehors (plan de Saint-Gall); il peut être totalement hors des moines, être un évêque, un comte, puisqu' à travers lui on voit un fidèle, détenteur d'un honneur. Mais cela vaut surtout pour les très grands ensembles, pour les monastères puissants. Que dire des petites fondations, des abbayes de familles? Cela vaut dans beaucoup de cas pour les maisons de femmes. Enfin, et l'auteur le sait bien, il y a la question des évêques-abbés, des abbés cumulateurs, et c'est pourquoi il aurait fallu, outre le terme d'abbés laïcs (Laienäbte), retenir l'expression d'abbés non réguliers par exemple, car si l'on doit estimer leur influence et jauger dans quelle mesure leur action a été faste ou néfaste pour l'établissement, on est bien obligé de décerner un brevet de bonne conduite à quelques comtes et un blâme à quelques évêques.

Dans un ouvrage qui couvre une telle étendue spatiale et temporelle, il y a bien quelques menues inexactitudes,¹ elles sont vraiment mineures, se corrigent aisément et n'entachent pas l'ensemble. Les cartes qui illustrent l'analyse des diplômes de Charlemagne auraient fort bien pu être insérées dans le chapitre intéressé au lieu d'être rejetées à la fin. Broutilles. Il fallait reprendre le sujet, le peser sur de nouvelles bases, hasarder une synthèse même en l'absence d'études particulières suffisantes. Accolez à ce livre la suite qui est parue en 1974 et vous aurez une belle occasion de réfléchir de nouveau sur le rôle capital (on le dit toujours, on le montre rarement) tenu par les monastères dans la vie politique de cinq siècles d'histoire européenne.

Michel PARISSE, Nancy

¹ Cf.p.110: Adson a été abbé de Montier-en-Der vers 1000 et non vers 900; p.268: on ne peut compter comme monastère vosgien Saint-Mihiel qui se trouve sur les bords de la Meuse.